



© Artisans du Monde

DROIT AU TRAVAIL DÉCENT

La planète compte plus de 200 millions de chômeurs en 2012 soit six millions de plus qu'en 2011. Un tiers des travailleurs vivent avec moins de deux dollars par jour. Les femmes et les jeunes sont affectés de manière disproportionnée par le déficit et la précarité de l'emploi, les conditions de travail indécentes ainsi que par le travail à temps partiel contraint qui s'est développé dans deux-tiers des économies avancées.

DROIT AU BUT

Chiffres-clés

- > Plus de 200 millions de chômeurs dans le monde en 2012
- > 6 millions de chômeurs de plus qu'en 2011
- > Le taux de chômage a augmenté dans près de deux-tiers des pays d'Europe depuis 2010.
- > La reprise du marché du travail est au point mort au Japon et aux Etats-Unis.
- > Le travail à temps partiel contraint s'est développé dans deux-tiers des économies avancées ; le travail temporaire dans plus de la moitié de ces économies.
- > Ailleurs, les offres d'emplois ne sont pas à la hauteur des besoins d'une population en âge de travailler de plus en plus nombreuse et qualifiée, comme en Chine.
- > Les déficits d'emplois demeurent critiques dans l'essentiel du monde arabe et de l'Afrique.

Rapport sur le travail dans le monde 2012, Organisation Internationale du Travail (OIT)

DROIT DE REGARD

« Un salaire vital plutôt qu'un emploi à tout prix »
par Nayla Ajaltouni pour le Collectif éthique sur l'étiquette

Le 7 octobre célèbre la journée mondiale pour le travail décent. A l'heure d'une mondialisation dérégulée qui met en concurrence les travailleurs et les travailleuses plutôt qu'elle ne les protège, la mise en œuvre de ce concept ne va pas de soi. La production mondiale de richesses ne cesse de croître. Pourtant, un tiers des travailleurs dans le monde vit avec moins de deux dollars par jour ; la moitié de la population mondiale est privée de protection sociale ; sous-emploi et précarisation poursuivent leur ascension. Dans ce contexte, la généralisation du travail décent est la condition d'une mondialisation plus juste, et constitue un rempart aux effets d'une crise économique - et des politiques d'austérité qui l'accompagnent - que les travailleurs les plus vulnérables subissent de plein fouet. Que dit le concept de travail décent? Fondé sur quatre piliers - les droits fondamentaux au travail, les possibilités d'emploi et de rémunération, la protection sociale, le dialogue social - il édicte que chacun doit pouvoir accéder à un travail permettant de mener une vie digne. Et de s'insérer dans la société, ce quel que soit le type de travail, alors que le secteur informel constitue désormais la forme dominante d'emploi à

l'échelle internationale.

Au cœur du deuxième pilier, le droit à une rémunération juste, qu'il s'agisse de prix rémunérateurs pour les paysans, ou d'un salaire permettant de satisfaire ses besoins fondamentaux et ceux de sa famille pour un employé - autrement dit un salaire vital. A titre d'exemple, en 2011, plusieurs centaines d'ouvrières se sont évanouies d'épuisement dans les usines de confection textile au Cambodge, faute d'un salaire leur permettant de s'alimenter correctement. Le salaire minimum de 61 \$ devrait quadrupler pour atteindre un niveau vital. Ainsi le concept de travail décent supplante l'idée d'un emploi « à tout prix ». En témoignent les grèves, boycotts et mobilisations massives de travailleurs revendiquant un salaire décent, le droit de s'organiser ou la sécurisation des emplois au Bangladesh, en Tunisie ou en Espagne ces derniers mois. Cela montre à quel point le travail décent est affaire de droits. Et de justice sociale. Et combien il est indissociable de l'accès de tous à une vie respectueuse de la dignité humaine.